



ONU Sénégal Online

N° 366 du 15 Mars 2013

Dans ce numéro :

| | |
|---|-----|
| ONU : Message du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme : <i>«Violence à l'égard des femmes : de l'indignation à l'action»</i> | 1-2 |
| HCDH-CINU/SENEGAL : Journée Internationale de la Femme : Solidarité avec les femmes de la prison de Rufisque. | 3-4 |
| SENEGAL : Maison d'Arrêt et de Correction de Rufisque : Tranches de vie | 4-5 |
| FAO : La journée Internationale de la femme célébrée par l'équipe de la FAO - Sénégal. | 6 |
| ONU-FEMMES : Célébration de la Journée Internationale de la Femme au Sénégal : cérémonie officielle à Guédiawaye. | 7 |
| ONU DC : Le Représentant Régional de l'ONU DC a lancé à Dakar, Sénégal le rapport 2012 de L'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS) le mardi 12 mars 2013. | 7 |

ONU : Message du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme : *«Violence à l'égard des femmes : de l'indignation à l'action»*.



La Journée internationale de la femme que nous célébrons aujourd'hui doit être l'occasion de nous remémorer les atrocités et les crimes commis contre des femmes et des filles au cours de l'année écoulée et de chercher ensemble les moyens de construire un avenir meilleur.

Une jeune femme est morte à la suite d'un viol en réunion. Une autre s'est suicidée pour échapper à la honte qui aurait dû être celle de ses bourreaux. On a tiré à bout portant sur des adolescentes qui avaient osé revendiquer le droit d'aller à l'école.

Ces atrocités, qui ont à juste titre provoqué une vague d'indignation mondiale, ne sont que l'une des facettes d'un problème bien plus vaste que l'on retrouve dans presque toutes les sociétés et tous les domaines de la vie.

Prenez un moment pour regarder les femmes qui vous entourent. Pensez à celles auxquelles vous tenez, dans votre famille ou parmi vos amies. Sachez bien que nombre d'entre elles ont probablement subi des violences à un moment ou à un autre de leur vie, et qu'elles sont encore plus nombreuses à avoir réconforté une sœur ou une amie et à avoir partagé la douleur et la colère qu'elles ont pu ressentir après une agression.

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal.

Tél. : (221) 338699911

Fax : (221) 338605148

Adresse : Immeuble SOUMEX, Mamelles
Route des Almadies, BP 154 Dakar
(Sénégal)

E-mail : unic.dakar@unic.org

Site Web : <http://dakar.unic.org>

Les décisions que nous prendrons cette année doivent être à la mesure de notre indignation. En cette Journée internationale de la femme, nous nous engageons à ne laisser aucun crime contre des femmes impuni et à systématiquement refuser que des femmes soient punies pour des violences qu'elles ont elles-mêmes subies. Nous nous engageons de nouveau à lutter contre ce fléau mondial, où qu'il frappe : dans les familles et dans le monde du travail, dans les zones de guerre et dans les pays en paix, et dans l'esprit des gens qui laissent libre cours à ces violences.

Notre promesse vaut tout particulièrement pour les femmes qui vivent dans des zones de conflit, où les violences sexuelles sont trop souvent utilisées comme arme de guerre pour humilier l'ennemi en lui arrachant sa dignité.

À toutes ces femmes, nous disons une chose : l'Organisation des Nations Unies est là pour vous. En tant que Secrétaire général, je tiens à réaffirmer que le bien-être des victimes de violences sexuelles en période de conflit doit être au premier rang de nos activités. J'ai donc chargé mes plus hauts conseillers de faire de l'action contre les violences sexuelles une priorité dans toutes nos activités de rétablissement, de maintien et de consolidation de la paix.

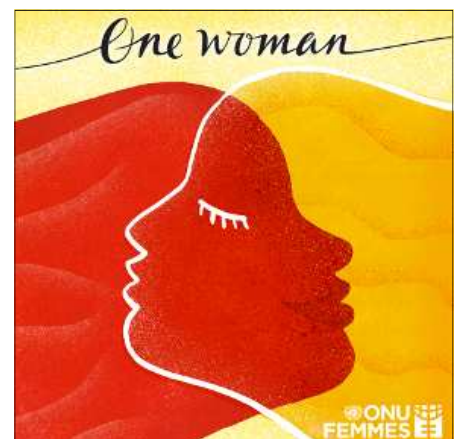
Le système des Nations Unies mène une campagne mondiale pour l'élimination de la violence contre les femmes (UNiTE), dont l'idée de départ est simple mais fondamentale : toutes les femmes et toutes les filles ont le droit inaliénable de vivre à l'abri de la violence.

Cette semaine se réunit à New York la Commission de la condition de la femme, qui est la plus grande instance des Nations Unies consacrée à la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Nous ferons donc tout pour que cette rencontre soit un succès et pour continuer de faire avancer la cause bien après qu'elle se soit achevée.

Je remercie les nombreux gouvernements, groupes et particuliers qui ont contribué à cette campagne. Je demande à tous de s'associer à notre action. Que vous choisissiez de donner à une cause ou de crier votre indignation, vous pouvez nous aider à mettre fin à cette injustice et à offrir aux femmes et aux filles la sécurité et la liberté qu'elles méritent.

« On a tiré à bout portant sur des adolescentes qui avaient osé revendiquer le droit d'aller à l'école. »

Message de Ban Ki-moon à l'occasion de la célébration de la Journée Internatio-



Journée Internationale de la Femme : Solidarité avec les femmes de la prison de Rufisque

La Journée Internationale de la Femme a été célébrée par les femmes de la prison de Rufisque au Sénégal avec l'Association des Femmes Juristes Sénégalaises (AJS), le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH/BRAO) et le Centre d'Information des Nations-Unies le samedi 9 mars 2013. La journée a été marquée par des consultations juridiques organisées par l'AJS, une remise de dons et un déjeuner offert par les pensionnaires de la maison d'arrêt et de correction.



Mme Le régisseur Fatou Sokhna THIOUNE et un collègue du HCDH

A Rufisque, au cœur de la vieille ville, autour d'une place publique, un bâtiment colonial abrite la maison d'arrêt et de correction des femmes. A l'accueil, Madame le Régisseur Fatou Sokhna THIOUNE entourée de son équipe. Les prisonnières s'installent dans la cour et font face à la délégation venue leur rendre visite. Elles sont toutes vêtues du même tissu imprimé dit « wax », mais chacune, dans un élan de coquetterie porte son propre modèle de vêtement. Pantalon, tunique, pagne, boubou, robe, chacune abhorre fièrement sa tenue.

Après les salutations d'usage, les consultations démarrent. Chaque détenue s'isole avec un ou une juriste pour parler de son parcours qui l'a conduit en prison. Les peines infligées aux pensionnaires de l'établissement sont souvent lourdes. Pour la plupart, elles ont écopé de 10 ans ferme pour trafic de drogue. Seules deux détenues ont été condamnées pour meurtre. Enfin, ce sont les moins nombreuses qui purgent une peine de 6 mois ferme.

Le but des consultations gratuites et de porter une assistance juridique à celles qui sont démunies ou qui simplement en expriment la volonté. Pour Maître Nafissatou Diouf Mbodj, il s'agit **« d'identifier les besoins, de raffermir la solidarité car les femmes en prison sont certes des femmes en conflit avec la loi mais elles mettent toute leur famille en prison »**.

L'organisation des consultations juridiques à la maison d'arrêt et de correction de Rufisque a permis aux membres de la délégation de l'ONU (HCDH/BRAO et CINU) de s'entretenir avec les détenues sur des questions plus intimes.



Aminata KEBE (HCDH) gilet bleu et Maitre Nafissatou Diouf MBODJ, Présidente honoraire AJS

A l'unanimité, elles ont qualifié de familiale l'ambiance qui y règne. Madame le Régisseur et les surveillantes, tout en veillant au grain ont su humaniser le milieu carcéral. Malgré tout elles regrettent leur liberté et les femmes de nationalité étrangère souffrent du mal du pays. Des confidences entrecoupées de pleurs tandis que l'espoir de vivre hors des hauts murs qui les encerclent et de ne plus revenir en ces lieux ne les quitte jamais. Une espérance portée par les 4 très jeunes enfants qui vivent là avec leur 42 mamans et des surveillantes aux petits soins. Jamais en manque d'affection, ils passent de bras en bras pour se faire dorloter et bercer avec tendresse, à telle enseigne qu'on ne sait pas qui est de toutes ces femmes leur génitrice.

Maison d'Arrêt et de Correction de Rufisque : Tranches de vie

Plus qu'une simple visite, le déplacement à la prison de Rufisque a permis à l'équipe conjointe de l'ONU (HCDH/BRAO-CINU) d'échanger avec les détenues. La rédaction d'ONU Sénégal online a recueilli les confidences de 2 femmes auxquelles, pour des raisons de protection, elle a attribué des pseudonymes.

Greta

Les yeux bleus, les cheveux décolorés en rouge, un tatouage sur le bras droit, vêtue d'un pantalon et d'une tunique, Greta n'est à première vue guère différente des femmes rencontrées à Paris ou à Amsterdam.

Cette quinquagénaire venue d'Europe du Nord se plaint de maux de tête récurrents. La faute à sa maladie avec laquelle elle compose depuis de longues années. Avant la prison, Greta suivait un traitement. Un jour, des amis lui ont suggéré de prendre des vacances. Elle s'envole pour Caracas, y fait de mauvaises rencontres alors qu'elle n'était pas en possession de toutes ses facultés mentales et accepte de transporter 6 kilogrammes de cocaïne dans un bagage. Elle se fait prendre à l'aéroport de Dakar. Malgré sa coopération avec la police, les commanditaires ne seront pas retrouvés. Elle est condamnée en 2009 à 10 ans de prison ferme.

Internée à la Maison d'Arrêt et de Correction de Rufisque, elle suit un traitement mais souhaiterait se voir prescrire des médicaments plus efficaces. Il lui arrive de rester prostrée des journées entières. Elle déclare qu'elle est schizophrène. Greta a le mal du pays. Ses seules visites sont celles de son Ambassade. Avec Nicolas, le collègue du HCDH, elle parle néerlandais, sa langue maternelle. Ensemble, ils commentent une petite photo, un souvenir précieusement gardé. Elle souhaiterait purger le reste de sa peine chez elle, en Europe et bénéficier d'une prise en charge psychiatrique.

Mary

Le visage rond de la jeune fille à peine sortie de l'adolescence s'illumine. Elle s'exprime dans sa langue : l'anglais et raconte son quartier dans une capitale d'un pays d'Afrique Australe situé non loin d'une zone d'habitations peuplée de trafiquants de drogue. Un jour, sur sa route elle a croisé l'un d'entre-eux et sa vie a basculé.

Mary rencontre un homme qui lui propose d'aller au Brésil et de convoier de la drogue en échange d'une forte somme d'argent. Elle n'a alors que 21 ans, est étudiante en communication. Orpheline, à la charge d'une sœur aînée mère de deux enfants, les moyens financiers se font rares. Mary accepte le marché, tout lui semble alors si facile... De retour du Brésil, chemin faisant vers son pays, elle se fait arrêter à l'aéroport de Dakar où elle transite avec 80 boulettes de cocaïne dans l'estomac..

Sa seule explication est le besoin d'argent. Mary s'effondre. Des larmes coulent sur ses joues. Après un moment de silence, la discussion reprend

Mary n'exclue pas de bénéficier d'une remise de peine. Les membres de l'Association des Femmes Juristes Sénégalaises (AJS) qui ont rempli un dossier peuvent soumettre son cas au juge après 5 ans de détention si elle s'amende et si elle a une bonne conduite.

A 25 ans, après avoir passé 4 ans derrière les barreaux, Mary veut pouvoir étudier et surtout meubler son temps avec des lectures. Elle veut aussi apprendre le français mais pour cela il lui faut un dictionnaire !



Consultation Juridique donnée par les membres de l'AJS



Une détenue se confie à l'Equipe conjointe de l'ONU (HCDH-CINU)

FAO : La journée de la femme célébrée par l'équipe de la FAO Sénégal.



Le Représentant par intérim de la FAO au Sénégal, M. José Luis Fernandez (au milieu en costume sombre) entouré par l'équipe de la FAO avec les femmes au premier rang devant le bâtiment de la FAO à la rue Calmette X Amadou Assane Ndoye au centre ville.

L'ensemble du personnel du bureau de la Représentation de la FAO au Sénégal s'est mobilisé derrière le Représentant par intérim M. José Luis Fernandez, pour soutenir la cause des femmes et célébrer ainsi la journée internationale de la femme le 8 mars 2013. Une photo a immortalisé le 8 mars 2013 à la FAO Sénégal avec toute l'équipe entourant le Représentant avec les femmes au premier rang tenant la banderole confectionnée spécialement pour la journée portant le contenu suivant : « **La FAO s'engage dans la lutte contre la violence faite aux femmes et soutient l'égalité de l'accès aux ressources pour les femmes au Sénégal pour une sécurité alimentaire nutritionnelle et durable** »

Le contenu de cette banderole rend hommage aux femmes, surtout celles du monde rural avec la forte réclamation de leurs droits à l'accès aux ressources dont elles sont souvent privées ce qui constitue une violence à leur égard. Les femmes constituent 70% de la main d'oeuvre agricole en Afrique sub saharienne et elles produisent 90% de la nourriture. La FAO met un accent particulier sur le droit des femmes pour éviter qu'elles soient victimes d'injustice ou de violence, comme l'indique le thème choisi par les Nations Unies pour cette édition 2013 de la Journée Internationale de la Femme qui porte sur « une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

Dans le cadre d'une déclaration conjointe pour la Journée internationale de la femme, les responsables de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA), du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD), ont affirmé « **Si nous nous unissons pour renforcer la sécurité alimentaire des femmes, nous nourrirons aussi l'esprit et le corps des membres de communautés entières** »

ONU-FEMMES : Célébration de la Journée Internationale de la Femme au Sénégal : cérémonie officielle à Guédiawaye.



La mobilisation des femmes à Guédiawaye

L'ONU a célébré la Journée Internationale de la Femme à Guédiawaye, dans la banlieue de Dakar le 8 mars 2013. Cette année plus d'une trentaine d'organisations de la société civile et d'agences du Système des Nations-Unies au Sénégal réuni en « un collectif du 8 mars » ont organisé la mobilisation autour du thème : « une promesse est une promesse : il est temps de passer à l'action pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

ONUSD : Le Représentant Régional de l'ONUSD a lancé à Dakar, Sénégal le rapport 2012 de L'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS) le mardi 12 mars 2013.



Pierre Lapaque, Représentant Régional onudc, face à la presse le 12/03/2013

Le rapport annuel de l'OICS souligne l'importance d'une responsabilité partagée dans la lutte contre la drogue. Il met en garde contre le trafic mondial de produits chimiques précurseurs et l'utilisation abusive des médicaments sur ordonnance et souligne les tendances régionales.

Ainsi, en Afrique, alors que le trafic, la culture et la consommation de cannabis sont les plus importants, les stimulants de type amphétamine constituent une nouvelle menace dans la région. Une augmentation des taux d'abus de cocaïne

en Afrique de l'Ouest a également été enregistrée ces dernières années, la région ayant émergé comme une zone de transit pour les stupéfiants, notamment la cocaïne, de l'Amérique du Sud vers le marché européen.